



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

Documents officiels

Distr. : Générale
16 novembre 2009
Français
Original: anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 5^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 6 octobre 2009, à 15 heures.

Président : M. Park In-kook (République de Corée)
puis : M. García González (Vice-Président). (El Salvador)

Sommaire

Débat général (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

09-54321 (F)



La séance est ouverte à 15 h 10.

Débat général (suite)

1. **M. Ileka** (République démocratique du Congo), parlant au nom des pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), dit que la réunion tenue récemment au sommet par les pays de la SADC a examiné les mesures à prendre pour remédier à l'impact de la crise financière actuelle et renouveler l'engagement de ces États de renforcer leur intégration économique régionale au sein de la SADC. Les chefs d'État et de gouvernement ont souligné qu'il fallait éviter un retour du protectionnisme dans la tentative de régler la crise. Étant donné la diminution des recettes d'exportation au quatrième trimestre de 2008, qui risque de se poursuivre, il faut d'urgence prendre des mesures pour atténuer les effets de la crise sur le développement. Il faut par exemple réformer l'architecture financière internationale pour qu'elle réponde mieux aux besoins des pays en développement.

2. S'agissant du changement climatique, il promet l'appui intégral des pays de la SADC à la position africaine relative à un régime climatique international complet pour la période faisant suite à 2012, position qui sera discutée lors de la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Copenhague en décembre 2009. Les pays de la SADC travailleront sans relâche au succès de la conférence.

3. On se rapproche de la date butoir de 2015 pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et il est donc essentiel que les pays développés qui ne l'ont pas encore fait portent à 0,7 % de leur PNB leur aide publique au développement aux pays en développement, et à 0,15 ou 0,20 % de ce PNB à leur APD aux pays les moins avancés.

4. La réforme des activités opérationnelles du système des Nations Unies, pour lui permettre de mieux répondre aux besoins de développement des pays en développement, est de la plus grande importance et ne peut être réalisée que si le financement est prévisible et stable à long terme.

5. Il dit que, s'il est satisfait de l'augmentation générale de la coopération Sud-Sud, celle-ci ne saurait

remplacer la coopération Nord-Sud, et elle doit être renforcée par la coopération triangulaire.

6. La SADC salue les efforts que fait l'Organisation des Nations Unies pour remédier aux effets des catastrophes naturelles, même si des améliorations sont encore possibles dans la programmation et le financement de l'aide humanitaire. Le processus de l'appel global, suivi par le Bureau du coordonnateur des affaires humanitaires, est un instrument essentiel pour mobiliser les ressources face aux crises qui surviennent et il sert d'instrument stratégique pour la planification de la réponse aux crises futures.

7. **M. Solón-Romero** (État plurinational de Bolivie) dit que durant l'année écoulée d'abondants capitaux sont allés vers le Nord pour sauver certaines banques et certaines entreprises, plutôt que vers le Sud, où ils seraient pourtant bien nécessaires pour sauver des vies. Il est donc essentiel que le Groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale assure le suivi des questions analysées dans le texte final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement, et qu'il examine les mesures à prendre pour alléger la dette extérieure et pour créer une nouvelle architecture financière internationale ouverte à tous, transparente et à l'écoute des préoccupations des pays les plus pauvres.

8. Le Cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) doit une fois de plus se recentrer sur son objectif initial qui est le développement; des mesures doivent être prises pour inverser la libéralisation des services financiers et pour réaffirmer le droit souverain des États de réglementer ces services. Alors que la Bolivie a récusé les mesures protectionnistes prises par les pays développés, elle affirme le droit des pays en développement de réglementer leurs importations et leurs exportations pour protéger l'emploi et l'alimentation de leur population.

9. Comme la crise économique a un impact particulièrement grave sur les pays en développement sans littoral, ces pays doivent bénéficier d'un traitement préférentiel à tous les niveaux. De plus, la coopération Sud-Sud doit être améliorée dans l'intérêt de réaliser la justice sociale et de promouvoir l'égalité et le respect mutuel des États, ce qui facilite la redistribution des avantages du commerce, et la

production et les transferts de connaissances technologiques.

10. La crise climatique démontre que les hommes font partie d'un système interdépendant, que depuis des millénaires on appelle « La Terre nourricière ». Il est plus important que jamais de commencer des discussions, dans le cadre des Nations Unies, en vue d'adopter une déclaration universelle sur les droits de la Terre nourricière. Alors qu'il existe des différences entre les hommes et les autres habitants de la planète et qu'il faut en tenir compte, une telle déclaration devra reconnaître le droit de ces autres habitants de la planète à la vie et à l'harmonie. Le fait que certains d'entre eux ne peuvent défendre leurs droits ne signifie pas qu'ils doivent être abandonnés. Tout comme la société défend les droits des enfants, la communauté internationale doit défendre les droits du monde naturel.

M. García González (El Salvador), Vice-Président de la Commission, assume la présidence.

11. **M^{me} Sahussarungsi** (Thaïlande), après avoir loué le Secrétaire général d'avoir organisé des réunions de haut niveau sur des questions aussi essentielles que le changement climatique et la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD), dit qu'étant donné l'impact mondial de la crise financière, il est impératif de mettre en œuvre une réponse mondiale. Tous les pays doivent donc travailler ensemble à la solution de ces crises et mettre en place des mécanismes prévenant leur retour.

12. Comme l'a indiqué le Premier Ministre thaïlandais – qui présidait aussi l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) – lors d'une récente réunion des dirigeants du Groupe des Vingt, l'un des moyens de renforcer la coopération mondiale est la coopération régionale. En même temps, la coopération financière régionale peut être renforcée pour assurer une reprise mondiale authentique et fortifier l'architecture financière et économique existante. On peut citer en exemple d'une telle coopération financière régionale l'Initiative de Chiang Mai, lancée après la crise financière survenue en Asie en 1997, pour fournir des liquidités aux pays de la région dans le cadre d'arrangements bilatéraux. Plus récemment, en réponse à la crise financière mondiale actuelle, les pays de l'ASEAN, auxquels se sont joints le Japon, la République de Corée et la Chine, ont créé l'initiative de multilatéralisation de Chiang Mai.

13. La reprise économique mondiale dépend aussi de la façon dont la communauté internationale traite la question de la baisse de l'activité économique due à la contraction du commerce international. Les initiatives visant à libéraliser ce commerce doivent aller de l'avant et il faut donner une conclusion équitable au Cycle de Doha pour le développement; il faut aussi accélérer les négociations commerciales multilatérales pour aider les pays en développement à sortir de la pauvreté.

14. Comme la crise alimentaire et la crise énergétique, de même que la crise climatique, compromettent le bien-être de tous les hommes, il est essentiel que tous les pays prennent des mesures pour promouvoir des modes de consommation et de production utilisant des énergies renouvelables et viables. La Thaïlande, pour sa part, est prête à partager l'expérience qu'elle a acquise des biocarburants qui n'ont pas d'effet sur les cultures vivrières.

15. Notant que plusieurs pays risquent de ne pas atteindre avant la date butoir de 2015 leurs OMD, il dit que le principal de ceux-ci est l'objectif 8, qui concerne la création d'un partenariat mondial pour le développement. La Thaïlande poursuit activement la réalisation de cet objectif grâce aux mécanismes régionaux de coopération, mais elle reste convaincue que la coopération Sud-Sud doit être perçue comme complémentaire du Partenariat Nord-Sud, sans s'y substituer.

16. **M. Valero Briceño** (République bolivarienne du Venezuela) dit que si la crise mondiale actuelle interpelle le capitalisme, ceux qui sont chargés de la finance internationale n'ont pas prévu les changements structurels qu'il faut mettre en œuvre pour assurer la relance. Ce point est mis en évidence par le fait que la récente reprise modeste des cours sur les marchés est célébrée comme la fin des problèmes, alors que le chômage ne cesse d'augmenter.

17. Les mesures de relance économique ont profité surtout au Nord, alors que le Sud souffre des compressions budgétaires et de l'effet des politiques procycliques, qui se traduisent par une augmentation du chômage, de la pauvreté, ainsi que la sous-alimentation et de la détresse. Pour trouver des liquidités au profit des pays du Sud, les institutions financières internationales doivent passer par une réforme fondamentale : les institutions financières régionales telles que la Banque du Sud, nouvellement

créée, doivent être reconnues et les pays du Sud doivent cesser d'être des exportateurs nets de capitaux vers le Nord.

18. Son gouvernement préconise une transformation de l'architecture et des structures financières internationales de la gouvernance mondiale en général, et il travaille à cette fin avec le Groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale, créé pour suivre les questions analysées dans le document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement. L'Assemblée générale devra assumer un rôle moteur dans le travail de ce groupe, tout en tenant compte des vues d'organisations telles que l'Union africaine, l'ASEAN, la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et l'Alternative bolivarienne pour les Amériques (ALBA). La coopération Sud-Sud doit être guidée par les principes de la solidarité, de la complémentarité et de l'intégration de façon que tous les pays réalisent pleinement leur potentiel de développement et pour éviter des situations où les intérêts commerciaux de seuls quelques pays et quelques multinationales s'imposent.

19. Se tournant vers la question du changement climatique, principale menace pesant sur l'humanité, il dit que la Conférence de Copenhague doit aboutir à un accord capable de réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre. Ce qu'on appelle le Mécanisme de développement propre repose sur le principe commercial selon lequel celui qui pollue doit payer; en d'autres termes, ceux qui ont les moyens de payer, à savoir les grandes entreprises internationales, peuvent polluer autant qu'elles le souhaitent. Cela est à la fois inacceptable et immoral. La crise alimentaire est manifestement liée au changement climatique et offre un autre exemple des souffrances du Sud, résultant des excès du Nord. C'est également un symptôme de la stratégie visant à mondialiser la production alimentaire de façon à servir les intérêts des grandes sociétés agroalimentaires, qui visent la destruction des modes de production vivrière écologiquement rationnels qui ont pourtant servi les besoins de la population locale, au profit de la monoculture capitaliste qui sert les intérêts du marché international.

20. **M. Shawabkiah** (Jordanie) dit que les crises mondiales récentes, qui concernent l'alimentation, l'énergie, les finances et l'économie, à quoi s'ajoute le changement climatique, appellent les gouvernements et les particuliers à travailler ensemble pour trouver de

nouvelles sources de financement afin d'atténuer les souffrances des pauvres et d'aider les pays en développement à éliminer la pauvreté et à renforcer leur système économique.

21. L'actuelle crise économique et financière mondiale, la plus grave depuis les années 1930, est devenue une urgence internationale, car elle fait pression sur l'économie internationale, compromet le développement durable et fait gravement obstacle aux stratégies internationales et nationales de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les décisions prises par le G-20, soutenues par le Fonds monétaire international et l'offre de facilités par les institutions financières aux pays pauvres qui souffrent de la crise, sont une étape dans la bonne voie. Cependant, un nouvel effort international est nécessaire pour venir vraiment à bout de la crise et de ses répercussions, en particulier dans les pays en développement.

22. **M. Aslov** (Tadjikistan) dit que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour remédier à la crise financière et économique internationale et notamment la création d'un commerce international équitable, l'élimination du protectionnisme et la suppression des déséquilibres que l'on constate dans les échanges d'investissements étrangers directs. Son gouvernement soutient le Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement, ce document constituant une base solide pour une action coordonnée collective face à la crise.

23. Des mesures collectives décisives sont nécessaires pour remédier à la crise alimentaire mondiale. À ce sujet, il soutient les activités du Groupe spécial de haut niveau sur la crise de la sécurité alimentaire mondiale et son cadre d'action global. Le tout prochain Sommet mondial sur la sécurité alimentaire devrait chercher à accroître la production agricole, à développer les systèmes de protection sociale et à protéger les populations vulnérables de façon que tous les hommes puissent exercer leur droit à l'alimentation.

24. Le Tadjikistan est très attaché à la réalisation des OMD, et applique pour cela plusieurs stratégies, notamment sa stratégie nationale de développement et de réduction de la pauvreté. Étant donné l'importance de ces stratégies, il faut fournir aux pays en développement une aide internationale leur permettant de les appliquer pleinement.

25. Il attend de connaître les résultats de la Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud qui se tiendra plus tard cette année. Cette coopération, qui complète la coopération Nord-Sud et la coopération triangulaire, est l'un des mécanismes les plus importants de la coopération internationale pour le développement, car elle offre des possibilités supplémentaires de croissance économique et de développement durable et apporte une impulsion nouvelle à la réalisation des OMD.

26. La possibilité d'accéder aux ressources énergétiques est d'importance cruciale, non seulement pour le développement socioéconomique et pour l'élimination de la pauvreté et de la sous-alimentation, mais elle est également importante dans la lutte contre le changement climatique. À ce sujet, il préconise d'appliquer intégralement le Plan de mise en œuvre de Johannesburg. La communauté internationale doit chercher non seulement à assurer un accès fiable aux ressources énergétiques, mais elle doit aussi promouvoir les ressources renouvelables d'énergie, améliorer l'approvisionnement énergétique et accroître les économies d'énergie, notamment en favorisant le transfert de techniques nouvelles de pointe.

27. Une action collective doit être d'urgence menée pour lutter contre la menace du changement climatique. Il accueille donc avec intérêt les résultats du récent Sommet sur le changement climatique et espère qu'on parviendra à un accord de qualité à la Conférence de Copenhague sur le changement climatique qui aura lieu très prochainement.

28. Il soutient l'initiative tendant à organiser une réunion spéciale sur l'amélioration de la gestion de l'eau pendant l'actuelle session de l'Assemblée; il propose que celle-ci organise aussi un dialogue de haut niveau sur la Journée mondiale de l'eau afin d'examiner l'application de la Décennie internationale d'action « L'eau, source de vie », au mitan de la Décennie, à savoir le 22 mars 2010. Son pays souhaite aussi accueillir en 2010 une conférence de haut niveau sur ce sujet.

29. **M. Gotta Seifu** (Éthiopie) dit que la crise économique actuelle est unique en son genre, non seulement du fait de sa profondeur mais aussi de son étendue mondiale. L'Afrique souffre déjà des effets indirects de la crise, notamment une réduction de ses recettes d'exportation du fait de la baisse des cours des produits de base, et du ralentissement des recettes

touristiques dû à l'augmentation des cours du pétrole. La situation risque de s'aggraver encore car la crise financière risque d'entraîner une diminution de l'APD et de l'investissement étranger direct. C'est pourquoi l'Afrique pourrait voir une augmentation du nombre d'Africains pauvres et une diminution de leur niveau de vie, notamment dans le cas des plus vulnérables.

30. La crise financière forcera les pays africains et leurs partenaires de développement à envisager à la fois des mesures à court terme et à long terme. L'Afrique doit renforcer sa réglementation financière, diversifier ses exportations et s'attacher plus nettement à mobiliser ses ressources intérieures; la communauté internationale doit l'aider à le faire. En particulier, les partenaires de développement de l'Afrique doivent assurer les États africains qu'ils conservent leur marge de manœuvre dans la mise en œuvre de méthodes non classiques de solution des problèmes économiques. La nouvelle architecture économique et financière internationale doit tenir compte de cette idée. En outre, comme l'Afrique aura besoin d'une aide au développement peut-être plus importante que dans le passé, il engage les partenaires de développement de l'Afrique à s'acquitter intégralement et en priorité de leurs engagements nouvellement réaffirmés d'APD.

31. Le changement climatique va encore compliquer la transformation des économies africaines. C'est pourquoi la communauté internationale doit prendre d'urgence des mesures pour limiter le réchauffement et doit indemniser l'Afrique, qui risque en effet de souffrir disproportionnellement d'un problème qu'elle n'a pas créé. La façon la plus efficace de s'adapter au changement climatique réside dans la croissance et la transformation de l'économie en Afrique. Il semble exister un consensus mondial concernant la nécessité d'agir pour limiter le réchauffement mondial sur la base du principe des responsabilités communes mais différenciées. C'est pourquoi l'Afrique assumera sa part, mais elle a besoin de fonds provenant de la communauté internationale. Elle s'emploie à dégager une position commune de négociation et enverra à Copenhague une seule équipe, dirigée par le Premier Ministre éthiopien.

32. Passant en revue les progrès accomplis par l'Éthiopie depuis 1991, il dit que plusieurs réformes économiques réussies ont engendré une économie de marché, et qu'une série de plans quinquennaux pour le développement accéléré et soutenu visant à éliminer la pauvreté est mise en œuvre. L'Éthiopie connaît une

croissance de son PIB supérieure à 10 % depuis cinq ans et la pauvreté absolue a considérablement diminué, tandis que l'investissement du secteur privé est en plein essor. De plus, le Gouvernement éthiopien s'efforce d'atteindre la plupart des OMD d'ici à 2015. Tout en remerciant la communauté internationale pour l'aide fournie à son pays, il engage les partenaires de développement à accroître leur APD.

33. **M. Momen** (Bangladesh), notant que la crise économique mondiale a un impact qui frappe le plus durement les pays en développement, dit que la réforme fondamentale du système international actuel de réserves est d'importance vitale pour résoudre le déséquilibre systémique qui laisse les pays en développement vulnérables aux chocs mondiaux, en dépit de leurs vastes réserves.

34. La conditionnalité, l'imprévisibilité et la pré-affectation de l'APD sont des problèmes graves qui compromettent l'efficacité de l'aide aux pays les moins avancés; il faut donc que les pays développés s'acquittent intégralement de leurs engagements en matière d'APD.

35. S'agissant de la dette extérieure, si l'Initiative multilatérale d'allègement de la dette est certes bienvenue, il dit que sa conception fragmentaire ne permet pas d'obtenir des résultats efficaces. Si un pays remplit les critères qui le classent parmi les moins avancés, sa dette extérieure – multilatérale et bilatérale – doit être immédiatement annulée. L'aide future au développement doit prendre la forme de dons.

36. Le changement climatique est l'un des grands problèmes mondiaux; des pays comme le Bangladesh, de très faible altitude, seront le plus gravement touchés, alors même qu'ils n'ont pas créé le problème. Son délégué engage donc la communauté internationale à se mettre d'accord à la Conférence de Copenhague sur un objectif à la fois prudent et ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'Accord doit inclure des engagements légalement contraignants concernant notamment les mesures d'adaptation des pays les moins avancés, le financement correspondant, et un accès garanti à des technologies appropriées et d'un prix raisonnable. Enfin, si le Bangladesh a fait des progrès considérables dans la réalisation des OMD, les catastrophes naturelles résultant du changement climatique l'ont obligé à affecter des fonds importants à la solution de problèmes immédiats.

37. **M. Swe** (Myanmar), observant que la crise financière et économique actuelle entraîne une augmentation de l'extrême pauvreté et de la malnutrition chronique, dit que la fréquence exceptionnelle des catastrophes naturelles démontre la vulnérabilité de beaucoup de pays aux effets néfastes du changement climatique. L'impact de celui-ci est particulièrement grave dans les pays en développement; étant donné leur pénurie de ressources financières et de techniciens, ils ont plus de mal que jamais à mettre en œuvre des mesures de réduction des effets du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, de sorte qu'il est essentiel de leur fournir un soutien financier. Il est à espérer que la toute prochaine Conférence de Copenhague aboutira à un accord détaillé sur le changement climatique, qui tienne compte du fait que les pays développés et en développement ont des responsabilités communes mais différenciées à cet égard.

38. Les pays développés doivent honorer leurs engagements de façon à garantir que les pays en développement et les pays les moins avancés disposent de ressources adéquates – des liquidités à court terme et un financement et des subventions de développement à long terme – pour réaliser les OMD d'ici à 2015. Le Myanmar, pour sa part, a intégré les OMD dans son Plan de développement national, qui comprend trois grands programmes dans lesquels figurent des projets visant à améliorer l'équipement, en s'appuyant sur les seules ressources du pays. Le Myanmar espère atteindre ses objectifs dans les domaines de la santé publique, de l'éducation et de l'accès à l'eau potable. Cependant, de nombreuses difficultés demeurent.

39. Adoptée en 1995, la politique forestière est un exemple des mesures prises pour préserver l'environnement au Myanmar; elle met en évidence l'importance d'une gestion durable des forêts qui ne compromette pas la capacité de production sylvicole. Grâce à cette politique, le Myanmar a réussi à préserver l'essentiel de ses forêts, qui couvrent 50 % de son territoire. D'autres mesures sont prises pour assurer la préservation de la forêt à l'avenir, notamment par une expansion des réserves forestières et par une protection des forêts domaniales.

40. **M. Gerus** (Biélorus) relève avec intérêt les indices de l'avènement progressif d'une nouvelle architecture économique internationale, qui s'explique en particulier par les mesures récemment prises pour renforcer les institutions financières internationales

afin d'accroître la participation des pays en développement et des pays en transition aux processus de décision du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Les étapes suivantes devront consister à élargir l'accès de ces pays aux investissements et à empêcher un retour du protectionnisme.

41. Les technologies propres sont un outil essentiel du développement socioéconomique mondial et aident aussi beaucoup à lutter contre le réchauffement mondial. Des technologies d'un coût raisonnable permettant d'exploiter les énergies nouvelles et renouvelables doivent donc être largement diffusées dès que possible. À cette fin, le Bélarus a proposé de créer un mécanisme mondial dont le but serait d'élargir l'accès aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables aux pays en développement et aux pays en transition. Il demande donc la mise en œuvre d'une étude complète de cette proposition par des experts internationaux éminents. Leurs constatations devraient figurer dans un futur rapport du Secrétaire général sur l'exploitation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

42. La Commission doit également examiner plus avant l'application de la résolution 63/223 de l'Assemblée générale intitulée « Coopération pour le développement avec les pays à revenu intermédiaire », car on ne fait pas assez pour résoudre les problèmes qui compromettent le développement durable de ces pays. De ce fait, c'est l'état de leur économie qui déterminera, pour l'essentiel, les perspectives d'une vraie reprise économique mondiale et ainsi de la réalisation des OMD.

43. La Commission doit également émettre un signal politique sans ambiguïté aux parties aux négociations d'un nouveau régime après-Kyoto et doit aider à instaurer la confiance entre les États Membres à cet effet. Pour sa part, le Bélarus s'est engagé à réduire encore ses émissions de gaz à effet de serre aux termes de l'amendement à l'annexe B du Protocole de Kyoto. Paradoxalement, c'est le rythme trop lent de ratification de cet amendement, notamment par les pays qui demandent actuellement que l'on passe à l'après-Kyoto, qui empêche le Bélarus d'assumer des obligations plus importantes.

44. **M. Christian** (Ghana) dit que la crise alimentaire, la crise pétrolière et la crise financière continuent à avoir de graves conséquences pour le

commerce international, l'investissement et la croissance, en particulier en Afrique. Ces crises ont également assombri les perspectives de réalisation des OMD par les pays africains. Ainsi, une meilleure coordination internationale des politiques sera nécessaire et un nouvel engagement de la communauté internationale s'impose pour dégager une réponse mondiale à ces crises.

45. La crise financière a mis à nu les graves lacunes de l'économie mondiale et ainsi la nécessité de reformer l'architecture financière internationale, notamment par la mise en place d'une réglementation effective et d'une bonne supervision des institutions financières majeures, des organismes de notation des institutions de crédit et des fonds spéculatifs. Les pays en développement, en particulier, continuent à demander qu'on leur accorde une voix plus forte au processus de décisions des institutions de Bretton Woods et un meilleur accès aux marchés pour leurs produits, par un achèvement heureux du Cycle de Doha pour le développement. Les subventions qui faussent le commerce, et les restrictions tarifaires et non tarifaires qui y font obstacle, imposées par les pays développés, lèsent les pays pauvres en développement et doivent donc être supprimées.

46. Le réchauffement mondial fait peser une menace sur le développement et la croissance en Afrique, et le continent aura donc un intérêt essentiel à la réalisation d'un accord aussi vigoureux que possible à la toute prochaine Conférence sur le changement climatique, à Copenhague. Cependant, les pays développés doivent jouer un rôle moteur dans la conclusion d'un tel accord, en réduisant leurs émissions et en offrant aux pays en développement les ressources financières, le transfert de technologie et l'aide à la création des capacités dont ils ont besoin.

47. Dans ce contexte, il rappelle que les mécanismes de financement nécessaires pour faciliter l'adaptation aux effets du changement climatique doivent encourager l'efficacité, être bien cohérents avec les politiques nationales de développement, et reposer sur des filières existantes de développement chaque fois que possible. L'aide aux pays en développement émanant du secteur privé est également indispensable au succès des efforts nationaux.

48. **M^{me} Ogwu** (Nigéria) dit que dans un monde de plus en plus caractérisé par l'interdépendance, les mesures internationales prises pour remédier à

l'actuelle crise financière mondiale doivent être coordonnées pour assurer leur succès à long terme. Elle demande donc à la communauté internationale de contribuer à l'application du texte issu de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement, et elle se félicite de la création récente d'un groupe de travail spécial de l'Assemblée générale à composition non limitée, chargé de suivre les questions analysées dans le texte issu de la Conférence.

49. Mais comme les efforts nationaux sont aussi d'importance critique, le Nigéria intensifie ses réformes macroéconomiques en introduisant de nouvelles politiques fiscales, plus efficaces et plus transparentes, et en renforçant la capacité de réglementation exercée par la Banque centrale.

50. La crise financière mondiale continue à assombrir les perspectives de réalisation des OMD par les pays en développement. Cependant, soulignant l'engagement constant de l'Afrique en faveur de la bonne application du Programme global de développement de l'agriculture en Afrique, elle engage la communauté internationale à soutenir les efforts de l'Afrique pour atteindre l'objectif d'une révolution verte dès que possible.

51. Le Nigéria peut considérablement augmenter sa productivité agricole, mais, dans cette entreprise, il se heurte à une base technologique insuffisante et à une pénurie d'investissement. Elle espère donc que la toute prochaine réunion du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire complètera les efforts nationaux visant à réaliser la sécurité alimentaire, en particulier en Afrique.

52. Le développement du secteur énergétique subit, au Nigéria, l'effet de plusieurs contraintes; dans ce pays il est urgent de mettre au point des écotechnologies à base de combustibles fossiles propres et d'établir un système viable à terme d'approvisionnement en énergie. À ce sujet, elle préconise des efforts concertés, notamment dans des partenariats reposant sur les principes de la transparence et du respect mutuel afin de promouvoir l'exploitation de toutes ces sources d'énergie sans compromettre la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire.

53. Le changement climatique demeure une menace majeure non seulement pour le développement mais aussi pour la survie des hommes, en particulier en

Afrique et dans les petits États insulaires en développement. Elle se félicite donc des efforts que déploie constamment l'Organisation des Nations Unies pour trouver une solution durable à ces problèmes, notamment grâce à la tenue récente du Sommet sur le changement climatique; elle appelle donc la communauté internationale à s'unir pour que la Conférence de Copenhague serve réellement les intérêts de l'humanité tout entière.

54. La dégradation des termes de l'échange et l'instabilité des cours des produits de base continuent à avoir un effet défavorable sur la part de l'Afrique dans le commerce mondial. Malheureusement, les subventions agricoles accordées par les pays développés, qui faussent le commerce, ont pour l'essentiel contribué à l'échec des négociations commerciales du Cycle de Doha. Le Nigéria appelle donc toutes les parties à mener le cycle de Doha pour le développement à une conclusion rapide, pour assurer que le commerce international soit accessible à tous et contribue au développement.

55. L'objectif ultime de l'aide doit être de rendre les bénéficiaires de l'aide autosuffisants; l'aide doit donc porter sur les secteurs productifs, la création de capacités, le transfert de technologie et l'équipement. Le Forum de coopération pour le développement doit assurer un contrôle international et surveiller l'utilité de l'APD.

56. Le Nigéria reste très attaché à la coopération Sud-Sud, qui complète, sans la remplacer, la coopération Nord-Sud. Elle espère donc que la Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud qui se tiendra bientôt à Nairobi aidera à souligner encore l'importance de la coopération Sud-Sud.

57. **M. Ousseï** (Comores) dit que la crise de l'énergie, la crise alimentaire et la crise financière, compliquées par la menace que représente le changement climatique, compromettent les efforts déployés pour réaliser les OMD et mettent en péril la vie de millions d'hommes dans le monde, en particulier en Afrique. La communauté internationale doit donc assumer pleinement ses responsabilités pour tenter de résoudre ces multiples problèmes.

58. La hausse des prix des denrées alimentaires risque de contraindre des centaines de millions de personnes partout au monde à vivre dans la pauvreté; des projections indiquent que ces prix pourraient rester élevés jusqu'en 2015. Aux Comores, le prix des

denrées de première nécessité a augmenté de près de 6 %. Le Gouvernement comorien a donc pris plusieurs mesures, notamment en établissant un comité interministériel chargé de suivre la situation, en approuvant une stratégie de réduction de la pauvreté intégrant les OMD, en réorganisant les organismes publics chargés du développement agricole, en appliquant une politique budgétaire et fiscale rigoureuse, et en introduisant une réforme fiscale et douanière visant à la simplification, l'harmonisation et la transparence. D'autres mesures sont en préparation, notamment le Plan d'action national pour la nutrition et le Programme national de sécurité alimentaire.

59. Cependant, ces efforts nationaux ne suffiront pas. La communauté internationale doit notablement accroître son aide au secteur agricole et chercher à étendre des capacités productives et des équipements de base, à optimiser les ressources humaines et à mettre au point des mesures précises concernant un traitement spécial et préférentiel.

60. Pour ce qui est du commerce international, il est essentiel d'élargir l'accès des produits manufacturés et des produits agricoles africains aux marchés des pays développés et d'éliminer les obstacles tarifaires et non tarifaires qui faussent le commerce.

61. La crise financière actuelle a montré qu'il fallait procéder à une réforme complète du système financier international et établir des règles équitables et transparentes pour améliorer la participation des pays en développement aux décisions des institutions de Bretton Woods.

62. La communauté internationale doit tenir sa promesse d'aide à l'Afrique, en particulier l'engagement pris par les pays développés de consacrer à l'APD 0,7 % de leur PNB. Il faut également mettre en place un mécanisme pour s'assurer de l'accomplissement intégral, et opportun, des engagements pris en matière de développement en faveur de l'Afrique.

63. Si rien n'est fait pour lutter contre le changement climatique, des petits États insulaires en développement, comme les Comores, risquent tout simplement de disparaître de la carte dans quelque 50 ans. Il est impératif que des mesures soient prises rapidement. Comme les pays du Nord ont une lourde part de responsabilité dans la situation actuelle, ils ont l'obligation morale de modifier les modes de production et de consommation non viables à terme et

d'apporter l'aide indispensable aux pays en développement. La Conférence de Copenhague sur le changement climatique offrira très bientôt l'occasion de conclure un accord de qualité sur le changement climatique.

64. **M. Muita** (Kenya) dit que l'impact de la crise économique et financière internationale sur les pays en développement, et notamment le Kenya, a été dévastateur. La crise a mis en évidence de graves lacunes dans le régime commercial mondial et dans l'architecture financière internationale, qu'il est donc urgent de refondre. Ainsi, il faut s'attacher à éliminer les causes de la crise, et des mesures doivent être prises immédiatement pour aider les pays vulnérables et les protéger de l'impact de la crise; des mécanismes doivent être mis en place pour prévenir son retour à l'avenir. L'Organisation des Nations Unies doit montrer la voie dans la recherche de solutions durables à ces problèmes.

65. Les récentes crises alimentaire et énergétique continuent d'avoir un impact grave sur les efforts que font les pays en développement pour éliminer l'extrême pauvreté et la sous-alimentation. Les problèmes actuels de sécurité alimentaire dans les pays en développement sont dus pour l'essentiel à des décennies de sous-investissement dans l'agriculture. Des solutions à long terme sont donc à rechercher pour assurer la sécurité alimentaire, notamment par un financement et un investissement adéquats dans l'agriculture et un plus large accès aux technologies appropriées.

66. Au cours des trois dernières années, le Kenya a souffert d'une grave sécheresse qui continue à mettre en péril la vie de 10 millions de Kényens. Le Gouvernement kényen est donc particulièrement reconnaissant à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et au Programme alimentaire mondial des efforts qu'ils ont déployés pour l'aider à assurer sa sécurité alimentaire. Pour conforter ces efforts, le représentant du Kenya demande instamment à la communauté internationale de suivre et d'appliquer la Déclaration adoptée à la conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale tenue en 2008.

67. Comme rares sont les pays en développement, et surtout en Afrique, qui atteindront les OMD dans les temps prévus, il est très important pour eux d'examiner leurs stratégies et leurs plans. Le sommet proposé en

2010 pour passer en revue les progrès enregistrés pour réaliser les OMD sera une excellente occasion, pour la communauté internationale, de chercher une solution collective.

68. La communauté internationale doit intensifier ce qu'elle fait pour remédier au changement climatique. La délégation du Kenya note avec satisfaction la tenue récente du Sommet sur le changement climatique et espère que la Conférence de Copenhague sur le changement climatique et les manifestations connexes auront un résultat positif. Pour que la communauté internationale résolve mieux les problèmes environnementaux, il est impératif d'améliorer la gouvernance internationale de l'environnement et de renforcer le volet environnemental du développement durable, en particulier par le canal du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui est la principale organisation internationale chargée de l'environnement.

69. Enfin, il souhaite souligner l'importance de la coopération Sud-Sud, de la coopération Nord-Sud et de la coopération triangulaire pour le développement socioéconomique mondial.

70. **M. Jeenbaev** (Kirghizistan) dit que, pays montagneux extrêmement vulnérable aux catastrophes naturelles, le Kirghizistan est gravement préoccupé par la menace du changement climatique. Il engage donc les États Membres à appuyer le projet de résolution sur le développement durable des zones montagneuses, qui sera présenté à l'actuelle session.

71. Les pays d'Asie centrale attachent la plus grande importance à la sécurité de l'approvisionnement en eau et en énergie; pour assurer cette sécurité, il est indispensable de mettre en œuvre une planification et une réglementation à long terme sur la base d'une coopération régionale mutuellement bénéfique. Pour ce qui est de la sécurité de l'eau, il est indispensable d'améliorer le stockage de l'eau pendant l'hiver dans les retenues existant dans la région, pour garantir un approvisionnement en eau suffisant pour l'irrigation pendant l'été. Des mesures urgentes doivent aussi être prises pour prévenir la perte des approvisionnements en eau douce, dans la région, du fait de la fonte des glaciers et du manteau neigeux. Dans le domaine de la sécurité énergétique, et pour lutter contre le changement climatique, le Kirghizistan a récemment construit une nouvelle centrale hydroélectrique, moins

polluante, qui rejette moins d'émissions dans l'atmosphère.

72. L'Organisation des Nations Unies devrait plus activement accorder une aide pour résoudre la crise financière et économique mondiale actuelle. Par exemple, le Kirghizistan s'intéresse aux conversions de dette, mécanisme qui serait susceptible de dégager des moyens de financement applicables au développement durable des pays montagneux pauvres.

73. **M^{me} Stewart** (Organisation internationale du Travail – OIT) dit que si les marchés connaissent actuellement une lente reprise grâce aux actions concertées des gouvernements au cours de l'année écoulée, l'OIT prévoit encore une détérioration du marché mondial du travail en 2009, qui conduirait à des niveaux de chômage jamais enregistrés dans le monde.

74. À ce sujet, elle rappelle que le Pacte mondial pour l'emploi, adopté par l'OIT en juin 2008 sur la base de l'agenda sur le travail décent, proposait un ensemble équilibré et réaliste de mesures que les pays, avec l'aide des institutions régionales et multilatérales, pourraient appliquer pour renforcer leur réponse à la crise. Comme la pleine application de ce pacte nécessiterait la participation active des gouvernements et des organismes des Nations Unies, elle se félicite du soutien apporté à ce plan jusqu'à présent, notamment dans la résolution 2009/5 du Conseil économique et social qui vise à introduire systématiquement les dispositions du Pacte dans les mesures de réponse à la crise prises par l'Organisation.

75. La décision de la Commission de tenir une réunion spéciale sur la protection sociale minimale à l'échelle mondiale, durant l'actuelle session de l'Assemblée, est également bienvenue. Comme l'un des volets de l'agenda sur le travail décent est la protection sociale, cette question revêt une importance cruciale dans l'optique du mandat de l'OIT. La crise économique a amplement montré que l'ONU et les autres organes internationaux doivent formuler des stratégies propres à améliorer à l'échelle mondiale la protection sociale, car c'est un élément essentiel de la lutte contre la pauvreté et des politiques de développement en général. La création d'une protection sociale minimale à l'échelle mondiale aiderait les pays à atteindre les OMD.

76. Enfin, elle souligne qu'il faut prendre d'urgence des mesures décisives face au changement climatique.

Les crises de l'économie et de l'emploi pourraient même se transformer en occasions bénéfiques d'accélérer la transition à un modèle économique peu gourmand en carbone et préservant une croissance élevée.

La séance est levée à 17 h 45.